



## REGLEMENT DES BIBLIOTHEQUES DE L'IPSL



### **- LES CONDITIONS D'ACCES ET DE PRET :**

- *Accès libre et gratuit pour tout étudiant(e) d'une des Ecoles de l'IPSL, de l'ENSEA, ou de l'Université de Cergy-Pontoise.*
- **LE PRET EST IMPOSSIBLE SANS LA CARTE D'ETUDIANT.**
- *10 documents (dont un maximum de 6 ouvrages, 4 mémoires) peuvent être empruntés pour 3 semaines sur le site du Port et / ou celui des Montalants .*
- *Les périodiques sont empruntables à l'exception du dernier numéro. 24 heures d'attente sont nécessaires lorsque vous désirez un document archivé, une cassette vidéo ou une carte pour un exposé.*
- **TOUT RETARD DANS LA RESTITUTION DES DOCUMENTS ENTRAINE UNE PENALITE FINANCIERE HEBDOMADAIRE DE 1 EURO PAR SEMAINE DE RETARD. UNE PERTE DE DOCUMENT, OU SA DEGRADATION ENTRAINE UN REMBOURSEMENT.**
- **LES PRETS SONT SUSPENDUS PENDANT LES VACANCES D'ETE. EN CAS DE NON RESTITUTION DES DOCUMENTS EMPRUNTES, UNE AMENDE FORFAITAIRE DE 25 EUROS DEVRA ETRE PAYEE POUR POUVOIR SE REINSCRIRE A LA BIBLIOTHEQUE ET POUVOIR A NOUVEAU EMPRUNTER.**

### **- LES DOCUMENTS DETENUS :**

**(VOUS POUVEZ INTERROGER NOTRE CATALOGUE SUR <http://ipsl-catalogue.ipsl-edu.com>)**

*Fonds détenus de : l'ISTOM, L'EBI, l'EPSS. (Bibliothèque du Port).*

*Fonds détenus de : l'EPMI, l'ILEPS. (Bibliothèque des Montalants).*

### **- LES SERVICES PROPOSES :**

- *Fax : utilisable au moyen des cartes de photocopies. Ne fonctionne que pour l'envoi. (Bibliothèque du Port).*
- *Prêt interbibliothèques (demandes de documents disponibles dans d'autres bibliothèques. Frais postaux à la charge du demandeur).*

### **- RESEAU DOCUMENTAIRE DU VAL D'OISE :**

*L'IPSL est partenaire du Réseau REVODOC. Vous pouvez obtenir une carte GRATUITE vous permettant d'emprunter directement dans les bibliothèques de l'UCP et à l'ENSEA.*

*(Informations disponibles sur <http://bibliotheques.valdoise.fr/>).*

### **- ADRESSES ET HORAIRES D'OUVERTURE DES CENTRES DE L'IPSL :**

Site du Port  
32, Bd du Port  
95094 CERGY-PONTOISE CEDEX  
☎ : 01 30 75 62 01

Site des Montalants  
13, Bd de l'Hautil  
95092 CERGY PONTOISE CEDEX  
☎ : 01 30 75 61 85

*Du lundi au Jeudi : 9h - 19h et Vendredi : 9h - 18h*

*(Durant les vacances, les horaires sont allégés et le service peut être ponctuellement fermé au public)*

**LES TÉLÉPHONES PORTABLES, BOISSONS ET SANDWICHS SONT INTERDITS  
DANS LES CENTRES DE DOCUMENTATION, ET LE SILENCE, INDISPENSABLE  
POUR POUVOIR TRAVAILLER DANS LE CALME.  
MERCY D'Y PENSER**